



CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES
RÉUNION DE LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
Aracaju, Brésil
Du 1^{er} au 3 juin 2016

Résolution sur l'infection à virus Zika

Étant donné que l'infection à virus Zika est principalement transmise par le moustique *Aedes aegypti*, également responsable de la propagation de la fièvre dengue et du chikungunya;

Sachant que le virus Zika a été identifié pour la première fois en 1947, en Ouganda, et qu'il s'est disséminé de telle manière qu'aujourd'hui, des cas de transmission autochtone ont été observés dans plus de 30 pays d'Amérique latine et des Caraïbes;

Comprenant que les moustiques ont besoin, pour se reproduire, de conditions climatiques et de milieux particuliers, qui se trouvent principalement sur notre continent ainsi qu'en Afrique et en Asie;

Préoccupés par le fait que les changements climatiques favorisent la propagation du virus;

Inquiets devant l'absence de vaccin ou de traitement contre l'infection;

Préoccupés par la découverte récente de cas de transmission sexuelle de l'infection;

Alarmés par le lien entre le virus Zika et l'augmentation des cas de microcéphalie congénitale ainsi que de certains troubles neurologiques comme le syndrome de Guillain-Barré;

Considérant que l'infection à virus Zika est évitable pour autant que l'on dispose de ressources comme de l'information sur la prévention, des moustiquaires ou des vêtements adéquats, et que l'infection touche donc inégalement ceux qui possèdent les ressources nécessaires et ceux qui n'y ont pas accès;

Constatant que ce sont les tranches les plus défavorisées de la population, principalement les femmes à faible revenu, qui sont les plus affectées par l'infection;

Sachant que les problèmes de santé publique transcendent les frontières;

Notant que la Direction générale de l'OMS a déclaré une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI) face à la situation;

Nous, parlementaires des Amériques réunis dans la ville d'Aracaju, au Brésil, à l'occasion de la XXXII^e réunion du Comité exécutif de la Confédération parlementaire des Amériques et du Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques :

Exprimons notre solidarité envers les peuples touchés par la maladie;

Exhortons les gouvernements des États des Amériques à suivre les conseils internationaux et régionaux de prévention établis par les organismes spécialistes en la matière tels que l'Organisation mondiale de la santé (OMS);

Encourageons les États à rester en état d'alerte face à l'épidémie et à déployer des mesures pour informer la population quant à la limitation des conditions favorables à la propagation des moustiques et à la prévention de l'infection;

Demandons aux États d'accorder la priorité à la sensibilisation de la population, à l'accès à l'information et à la réduction du risque de contagion chez les femmes enceintes ou en âge de procréer;

Exhortons les gouvernements des États des Amériques à investir des fonds dans la lutte contre le virus Zika;

Appuyons l'élaboration de matériel d'information sur la prévention de la maladie de même que sur l'éducation sexuelle et génésique;

Nous nous engageons à promouvoir des mesures, au sein de nos environnements respectifs, visant à contrer la propagation du moustique et à favoriser la mise au point de médicaments ou de vaccins.